



Conditions d'utilisation

L'ABCDé est une bibliothèque-ludothèque gratuite et ouverte à toutes et tous, quel que soit le lieu de résidence.

Toute personne fréquentant l'ABCDé s'engage à :

- faire preuve de courtoisie et de politesse envers le personnel ou toute autre personne intervenant dans l'ABCDé
- respecter les collections et le mobilier
- avoir des égards pour les autres usagers et leurs activités, notamment en maintenant une ambiance calme
- se déplacer en marchant
- respecter la bienséance et la propreté
- se conformer aux conditions d'utilisation de l'ABCDé.

Les téléphones sont en mode silencieux et les usagers prendront la peine de sortir pour leurs appels.

Il est de la responsabilité des parents de rappeler à leur(s) enfant(s) de se comporter de façon adéquate dans la bibliothèque-ludothèque, qui n'est ni une place de jeux, ni une garderie.

Les enfants jusqu'à 7 ans révolus doivent être accompagnés d'un adulte. Quel que soit son âge, un mineur reste toujours sous la responsabilité d'un représentant légal.

La nourriture et les boissons sont admises uniquement au coin café. En salle de travail et d'animation, une bouteille d'eau avec bouchon est tolérée.

Le mobilier ne peut être déplacé.

Vélos, trottinettes, rollers ou autres chaussures à roulettes sont interdits dans l'ABCDé.

Les animaux, à l'exception des chiens d'assistance, sont interdits.

Toute personne qui, par son attitude, son comportement (tenue vestimentaire inappropriée au lieu, ivresse, incorrection, bruit, hygiène, violence physique ou verbale) ou le non-respect des conditions d'utilisation, occasionne une gêne pour les utilisateurs·trices ou le personnel, sera priée de sortir sur le champ et pourra se voir exclue de l'ABCDé.

Inscription

L'inscription est gratuite et ouverte à toute personne, quel que soit son âge ou lieu de résidence. Elle est obligatoire pour emprunter des objets.

Il est possible de s'inscrire sur place ou de se préinscrire en ligne. La préinscription est finalisée en passant à l'ABCDé dans un délai de 30 jours. La signature d'une personne responsable légale est demandée pour l'inscription des jeunes de moins de 18 ans.

Les changements de coordonnées doivent être signalés sans délai.

Deux types de comptes sont possibles :

Compte individuel	Compte institution (pour le personnel des écoles, crèches, UAPE, EMS...)
15 objets, dont max. 3 jeux/jouets et 3 jeux vidéo 4 semaines d'emprunt 2 prolongations de 4 semaines chacune sauf si l'objet est réservé par une autre personne 3 commandes (objet disponible en libre-accès/dépôt disponible dans les 24h) 3 réservations (objet déjà emprunté) 5 e-books ou e-audios sur la plateforme ebibliomedia.ch	25 objets, dont max. 5 jeux/jouets et 3 jeux vidéo 4 semaines d'emprunt 2 prolongations de 4 semaines chacune sauf si l'objet est réservé par une autre personne 5 commandes (objet disponible en libre-accès/dépôt disponible dans les 24h) 5 réservations (objet déjà emprunté) 5 e-books ou e-audios sur la plateforme ebibliomedia.ch

Emprunt

Les objets doivent être rendus propres et complets. Il est interdit d'annoter les objets ou d'y apposer des signes particuliers.

Tout dégât doit être signalé sans délai. Les réparations sont effectuées par le personnel de l'ABCDÉ qui dispose de matériel spécifique.

L'usager est responsable de l'objet dès l'emprunt et jusqu'à l'enregistrement du retour, également s'il le prête à un tiers.

Le personnel de l'ABCDÉ n'exerce pas de contrôle sur la consultation des objets ou l'emprunt des documents numériques. L'ensemble des collections est emprutable par toutes et tous à l'exception des jeux vidéo, des DVD ou de quelques livres. Les responsables légaux sont tenus de vérifier eux-mêmes les objets et de s'assurer qu'ils sont appropriés pour leurs enfants.

Les collections adultes sont emprントables à partir de 15 ans.

Les commandes et réservations sont à retirer dans les 10 jours calendaires. Si l'objet demandé est un véhicule ou autre jeu/jouet volumineux, celui-ci doit être retiré dans les 2 jours suivant la notification.

L'historique de prêt est conservé uniquement à des fins statistiques et pour offrir un service plus adapté. Il peut être caché ou supprimé sur demande après 14 mois.

Taxes de retard

Des taxes de retard sont perçues dès le 2^e jour après l'échéance :

- 1^{er} rappel (2^e jour de retard) : Fr. 2.-
- 2^e rappel (9^e jour de retard) : + Fr. 2.- (soit Fr. 4.- au total)
- 3^e rappel (16^e jour de retard) : + Fr. 2.- (soit Fr. 6.- au total)
- 4^e rappel (23^e jour de retard) : + Fr. 14.- (soit Fr. 20.- au total)
- 5^e rappel (30^e jour de retard) : + Fr. 10.- (soit Fr. 30.- au total)

Après le 5^e rappel, une facture comprenant la valeur à neuf de(s) objet(s) et des frais administratifs de Fr. 20.- est envoyée. En cas de non-paiement, la Ville de La Tour-de-Peilz procède à une mise en demeure. Tant que la situation n'est pas résolue, les comptes utilisateur·trice des personnes du même foyer sont bloqués.

Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer :

- dégât léger¹ : minimum Fr. 5.- ou valeur à neuf des pièces de remplacement,
- dégât total¹, objet perdu : valeur à neuf de l'objet (si l'objet n'est plus disponible dans le commerce, un montant équivalent au prix de rachat de celui-ci est demandé),
- boîtier DVD abîmé : Fr. 5.-,
- boîtier jeu vidéo/boîte plastique jouet abîmés : Fr. 10.-,
- pièce perdue : minimum Fr. 5.- après 56 jours (dès le contrôle de l'objet) ou valeur à neuf des pièces de remplacement.
- remplacement de carte de l'ABCDé : Fr. 5.-

Le compte utilisateur·trice est bloqué à partir de Fr. 10.- de taxes.

Jeux

Lors de l'emprunt, l'utilisateur·trice doit contrôler le jeu à son domicile et signaler toute pièce manquante ou dégât dans les 48 heures, sans quoi il sera tenu pour responsable.

Avant de rapporter un jeu, l'utilisateur·trice contrôle son contenu, le range suivant son inventaire et veille à le rendre propre et en bon état. Les éventuels problèmes rencontrés doivent être signalés au personnel de l'ABCDé.

Toute pièce perdue doit être annoncée lors du retour du jeu. Une fois le jeu contrôlé, la pièce perdue sera enregistrée sur le compte de l'utilisateur·trice pour une durée non prolongeable de 56 jours. Passé ce délai, une taxe sera perçue (voir point « autres frais »). Si la pièce perdue est rapportée dans un délai de 56 jours, et le jeu complet, le cas sera considéré comme réglé. A contrario, si la pièce est ramenée hors du délai imparti, la taxe sera tout de même perçue car le jeu aura déjà été traité pour sa remise en état.

Les piles AA et AAA ne sont pas fournies.

Décharge

L'ABCDé ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages ou accidents résultants de l'usage des objets empruntés ou des comportements inappropriés au lieu.

Effets personnels

Les effets personnels des personnes fréquentant l'ABCDé sont placés sous leur propre responsabilité. Des casiers à consigne sont à disposition du public. La perte d'une clé de casier est facturée Fr. 80.-.

¹ L'appréciation de la gravité du dégât est du ressort du personnel de l'ABCDé.

Les vélos, trottinettes et autres véhicules doivent être garés à l'extérieur de l'ABCDé sur les places prévues dans le préau. Les poussettes sont rangées dans le sas d'entrée ou de façon à ne pas gêner le passage.

Jeu sur place

Le jeu sur place est admis uniquement dans les espaces suivants :

- au coin *jeu sur place*, d'une capacité maximale de 6 enfants avec la collection dédiée. Aucun jeu ou jouet ne rentre ni ne sort de cet espace. La collection du jeu sur place n'est pas emprunable.
- au coin *jeu de règles sur place*, avec la collection dédiée munie d'un autocollant « jeu de règles sur place » ou avec l'un des autres jeu présent pour autant qu'il ait au préalable été emprunté sur le compte de l'utilisateur·trice.

Le règlement du jeu sur place est affiché dans les espaces concernés, il doit être respecté au même titre que toute autre directive.

Animations

L'ABCDé propose des animations en principe gratuites. Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un compte pour participer à une animation.

En raison d'un nombre de places limité ou pour garantir le bon déroulement de l'animation, une inscription peut être exigée. L'attribution des places disponibles est effectuée selon le principe du premier inscrit, premier servi. Si une personne ne se présente pas au moment venu, elle pourra se voir refuser l'accès à des animations futures.

Il est impératif de suivre les conditions données lors de l'inscription.

Poste de consultation

Un ordinateur est à disposition des utilisateurs·trices à des fins de travail ou de consultation du catalogue uniquement. Les sauvegardes doivent être faites sur un cloud. Pour des raisons de sécurité, les clés USB ne sont pas autorisées.

Boîte de retours

La boîte de retours est uniquement prévue pour les collections de l'ABCDé. Seuls les livres, livres-audio, DVD, jeux vidéo et magazines peuvent y être rendus. Les jeux et jouets ne doivent en aucun cas y être déposés. Tant que le retour n'est pas traité, les objets restent sous la responsabilité de la personne qui les a empruntés. Si la boîte de retours est pleine, il est interdit de laisser des objets sur le dessus, devant, à proximité ou devant la porte de l'ABCDé. En cas de vol ou de déprédition, les frais correspondants seront appliqués à l'utilisateur·trice (voir rubrique *Autres frais*)

La Tour-de-Peilz, le 13 août 2025

20250812_conditions_utilisation.docx